

CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE DU PARC

33 rue des Bûchers 31400 TOULOUSE
Tel : 05 61 36 66 00 – Fax : 05 61 36 69 53

VOTRE ENFANT VA AVOIR UN EXAMEN RADIOLOGIQUE

Madame, Monsieur,

Votre médecin a proposé à votre enfant un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez, en effet, la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen qui doit répondre à un problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur l'état de santé de votre enfant ainsi que sur les médicaments qu'il prend (liste écrite des médicaments).

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La radiographie utilise des rayons X.

Cet examen permet de façon fiable la recherche d'une anomalie pour mieux comprendre les symptômes de votre enfant.

En matière d'exposition, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes qui souhaitent rester auprès de leur enfant pendant l'examen, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

La salle d'examen contient du matériel de prise en charge médicale adapté aux normes en vigueur.

Pour faire l'examen dans les meilleures conditions de sécurité, un matériel adapté à l'âge de votre enfant (planchette, bandes, cales de mousse, sacs de sable) sera éventuellement utilisé pour éviter au maximum qu'il ne bouge et qu'il ne tombe.

Les systèmes d'immobilisation pourront laisser des empreintes très transitoires sur la peau de votre enfant.

La formation du personnel, les contrôles fréquents du matériel et l'aménagement spécial de la salle d'examen ont été étudiés pour que l'exposition de votre enfant soit aussi faible qu'il est raisonnable pour obtenir les informations avec la qualité indispensable au diagnostic.

Si votre enfant est sujet à des réactions allergiques, vous devez en prévenir le médecin qui réalise l'examen. S'il a déjà eu une réaction allergique lors de l'injection de produit pour un examen d'imagerie médicale, des précautions particulières seront prises.

CONSIGNES :

Apporter le jour de l'examen :

- La demande d'examen, la carte vitale, la mutuelle et l'attestation de droit de la sécurité sociale.
- Le produit de contraste si demandé et les anciens examens qui n'ont pas été faits chez nous.

Pensez à lui faire retirer les bijoux, montre, etc.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que votre enfant est amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Conditions d'utilisation de vos données personnelles

Les données personnelles communiquées sont nécessaires aux fins d'employer des techniques d'imagerie adaptées à l'état de santé de votre enfant mineur. Elles sont destinées au CIM du Parc. En remplissant ce document, vous acceptez que le CIM du Parc mémorise et utilise les données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer vos échanges et interactions avec leurs services et de vous assurer une prestation sécurisée. Afin de protéger la confidentialité des données personnelles de votre enfant, le CIM du Parc s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager les renseignements vous concernant avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (n°2016/679), en dehors des nécessités liées à votre parcours médical. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, d'opposition, de retrait de votre consentement, à tout moment et du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, ainsi que d'organiser le sort de ces données post-mortem. Vous pouvez exercer ces droits par courrier adressé à CIM du Parc - à l'attention du DPO- 33 Rue des Bûchers 31400 Toulouse ou par courrier électronique à docteurcadel@gmail.com. Un justificatif d'identité pourra alors vous être demandé. Nous conservons les données de votre enfant pendant la période de prise en charge de son dossier médical puis pendant la durée de prescription légale aux fins probatoires et de gestion des dossiers.

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre du suivi médical de mon enfant mineur pour les finalités décrites ci-dessus

CONSENTEMENT ECLAIRE SUITE AUX INFORMATIONS DONNEES PAR LE MEDECIN REALISANT L'EXAMEN.

(Loi n°2002-303 du 4 mars 2002)

Nom et prénom de l'enfant Né le :

Nom et prénom du Représentant légal : Lien :

Date : Signature :

Donne son accord pour que l'examen soit réalisé.